

Conflit à la fabrication : comment sortir de l'impasse ?

A 11 H ce lundi aura lieu la réunion de négociation du préavis de grève du 28 février à la fabrication Siège. Cette fois la DRH aura un peu anticipé pour permettre aux dépositaires du préavis de se rendre disponibles. Notons quand même que cela aura lieu pendant la séance de ce Comité d'établissement Siège.

Les revendications des 3 syndicats en lutte n'ont pas changées : rétablir des conditions de travail qui prennent en compte la pénibilité liée à l'activité, comme cela s'est exprimé dans les instances sociales (CE, CHSCT) tout au long de la consultation.

Horaires décalés, horaires atypiques, variant d'une semaine à l'autre de 5 H 30 à 1 H 00 du matin, tension du direct, travail en sous-sol, dans des locaux aveugles, avec un air fatalement vicié... Comment assurer sa vie de famille quand on finit de travailler 9 soirs de suite à 20 H 30 (après Tout Le Sport) et qu'on doit y ajouter les temps de transports en région parisienne ?

La réponse de la direction consistant à d'abord suspendre le mouvement pour mettre ensuite en place des groupes de travail ne répond pas à la question posée. Ce qui est posé, c'est la question de confiance vis à vis d'un management qui ne tient aucun compte de l'avis des salariés et dont les interlocuteurs privilégiés semblent être les tableaux Excel qui eux au moins, ont l'immense avantage de ne pas contester...

L'interprétation fallacieuse de l'Accord Collectif du 28 mai 2013 visant à allonger les coupures et les temps de pause indemnisés pour augmenter le temps de présence dans l'entreprise tout en réduisant le temps de travail effectif est inacceptable. De même qu'est inacceptable la création de vacances de moins de 7 H afin d'augmenter le nombre de jours travaillés... L'arrêt prévisible d'Actuality (qui justifiait cette réorganisation) conduit à des aberrations de doublures, triplures, visant à masquer la sous activité.

Quel est le bilan de l'opération, bientôt deux mois après sa mise en place ? Un conflit qui dure, un fonctionnement rendu plus compliqué, des risques psycho sociaux en augmentation... La différence de traitement entre les salariés (autre argument pour justifier la réorganisation) s'est encore accrue, le climat est délétère, les tensions s'exacerbent au sein du collectif.

Les salariés qui les exercent ne nient pas les contraintes inhérentes à ces activités mais ils demandent des contreparties. La semaine à quatre jours, les deux jours de repos consécutifs, l'arrêt des petites journées en font partie. Espérons qu'à l'occasion de cette nouvelle séance de négociation tout à l'heure à 11 H, ils seront enfin entendus.

Paris,

Le 27 février 2017

CGT France télévisions Siège

7, Esplanade Henri de France ♦ Pièce A 210 ♦ 75907 Paris Cedex 15 ♦ Tél. 01 56 22 47 02 / 04

cgt.siège@francetv.fr - snrt-cgt-ftv.org - snj.cgt.fr